



Commission de services
régionaux Nord-Ouest



Northwest Regional
Service Commission



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Collaboration interprovinciale pour lutter contre la prolifération de la moule zébrée

Temiscouata-sur-le-Lac, 2 avril 2024 – La moule zébrée, une espèce aquatique envahissante, a récemment été signalée dans la rivière Madawaska, au nord-ouest du Nouveau-Brunswick. Cinq organismes œuvrant au Nouveau-Brunswick et au Québec ont uni leurs forces pour favoriser la diffusion du programme « lavez, videz, séchez » qui encourage ceux qui utilisent les lacs et les rivières à nettoyer, drainer et sécher leurs bateaux et équipements pour arrêter la propagation des espèces exotiques envahissantes.

L'Organisme de bassin versant du Fleuve Saint-Jean a pour mission de protéger le bassin dont il porte le nom. Ce bassin s'étend de la région de Chaudière-Appalaches au Québec jusqu'à Saint-Jean au Nouveau-Brunswick. Ayant pignon sur rue au Témiscouata, une région qui lutte contre la moule zébrée depuis 2022, il est indéniable pour sa directrice, Anne Allard-Duchêne, qu'agir en amont du bassin est essentiel pour protéger toute la partie située dans la province du Nouveau-Brunswick.

Au nord-ouest du Nouveau-Brunswick, la Société d'aménagement de la rivière Madawaska (SARM), la Commission des services régionaux Nord-Ouest (CSRNO) ainsi que le Comité de l'aménagement rural du Nord-Ouest (CARNO) se joignent à l'initiative de collaboration pour sensibiliser la population. À ces organismes se joint également le conseil des espèces envahissantes du Nouveau-Brunswick (CEENB), une organisation à but non lucratif qui est la voix et la plaque tournante pour protéger le Nouveau-Brunswick contre les impacts des espèces envahissantes. Leur expertise dans le domaine est un atout important pour faire face à cette réalité et pour protéger les plans d'eau. Le regroupement de ces cinq organismes se veut une bonification au travail de communication qui a été entamé l'an dernier.

Soulignons à cet effet que la moule zébrée est indéléguable une fois installée dans un plan d'eau. Elle se reproduit rapidement et cause des dommages à la santé des écosystèmes et aux infrastructures. Entre autres impacts, elle peut sévèrement nuire à l'habitat des poissons indigènes et limiter leur reproduction, ce qui affecte négativement la pêche récréative. Elle peut également engendrer des coûts et des dégâts aux infrastructures municipales et industrielles en s'agglomérant sur celles-ci. Toute la population est concernée par cette espèce aquatique

envahissante puisque tous peuvent contribuer à l'effort d'atténuation de sa propagation en nettoyant leurs équipements nautiques.

Une campagne de sensibilisation se déroulera pendant toute la prochaine saison nautique. L'objectif est d'accroître la conscience et les connaissances de la population, le premier pas dans la lutte pour freiner la propagation de la moule zébrée.

Pour plus d'information sur la moule zébrée : <https://obvfleuvestjean.com/la-moule-zebree/>

- 30 -

Légende :

Photo 1 : En présence lors d'une rencontre collaborative, de gauche à droite : Tori Cloutier de la SARM, Anne Allard-Duchêne de l'OBV du fleuve Saint-Jean, Sébastien Samson du CARNO, Adrian Prado du CSRNO. En arrière : Ron Cormier de Nature Loisirs lac Baker et Charles O'Neill Crite de la SARM

Photo 2 : Des membres du personnel du CEENB effectuent des tests d'ADN environnemental pour les moules zébrées le long de la rivière Wolastoq.

Sources : Anne Allard-Duchêne – direction@obvfleuvestjean.com

Cette collaboration est possible grâce à la participation financière de :



Fisheries and Oceans Canada Pêches et Océans Canada